

Le congrès jurassien

Par circulaire en date du 10 avril, le Comité fédéral jurassien a convoqué le Congrès des Sections jurassiennes pour le 19 mai prochain.

Le Locle a été choisi pour lieu de réunion du Congrès, sur la demande de la Section de cette localité.

La circulaire du Comité fédéral propose pour le Congrès l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Comité fédéral et affaires administratives.
2. Question du *Bulletin* de la Fédération.
3. Les statuts généraux de l'Internationale révisés par le Conseil général.
4. La Fédération jurassienne en présence du prochain Congrès général.
5. Le mouvement ouvrier dans l'industrie horlogère.

Les Sections sont invitées à ajouter à ce programme les questions qu'elles désirent voir traiter par le Congrès.

L'ordre du jour définitif sera fixé par le Congrès lui-même, à teneur des statuts fédéraux.

– 0 –

Dans la même circulaire, le Comité fédéral engage toutes les Sections fédérées à se réunir immédiatement pour aviser aux moyens de venir en aide à la grève des graveurs et guillocheurs de la Chaux-de-Fonds.

« Cette grève, dit la circulaire, devient menaçante pour la cause ouvrière dans l'industrie horlogère. Aussi devons-nous nous en préoccuper, quoique notre fédération n'y soit pas directement impliquée. »